



**Développement d'un pôle agroalimentaire,  
un des axes stratégiques pour développer les  
secteurs de la Municipalité**

**Croire et oser!**

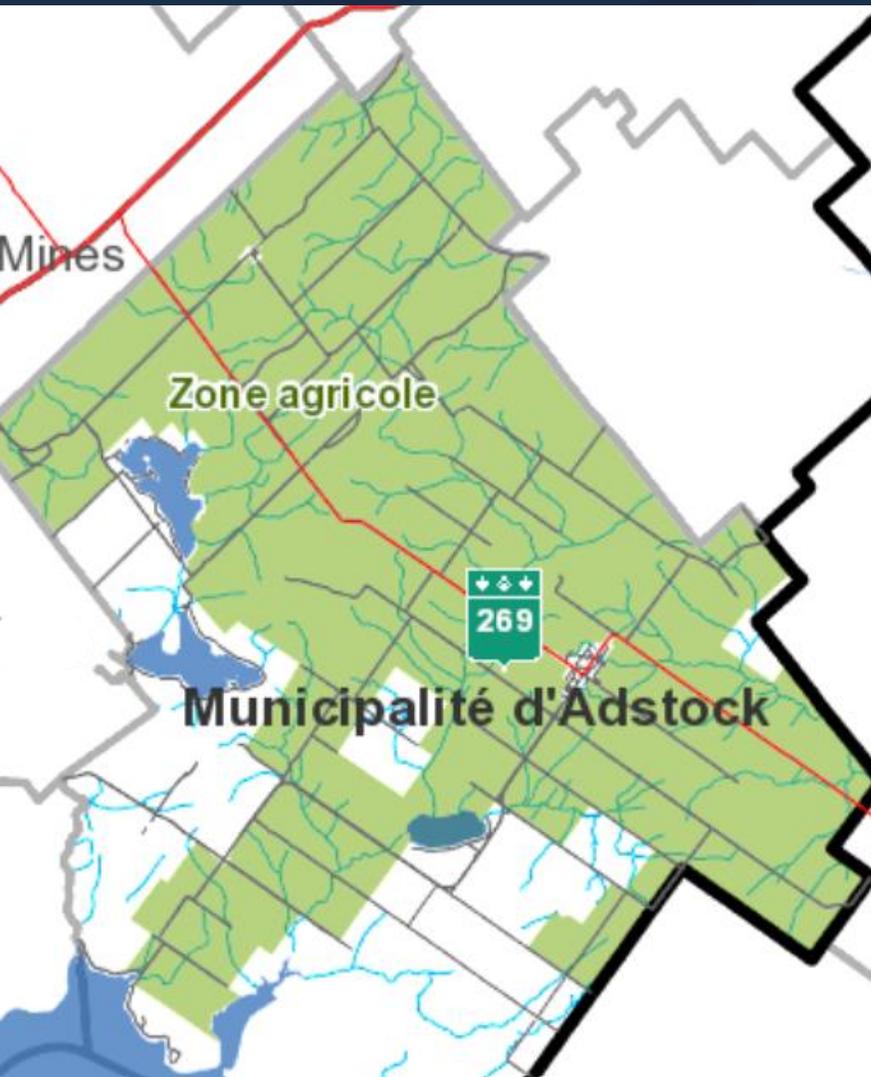
Pascal Binet, maire

7 juin 2024



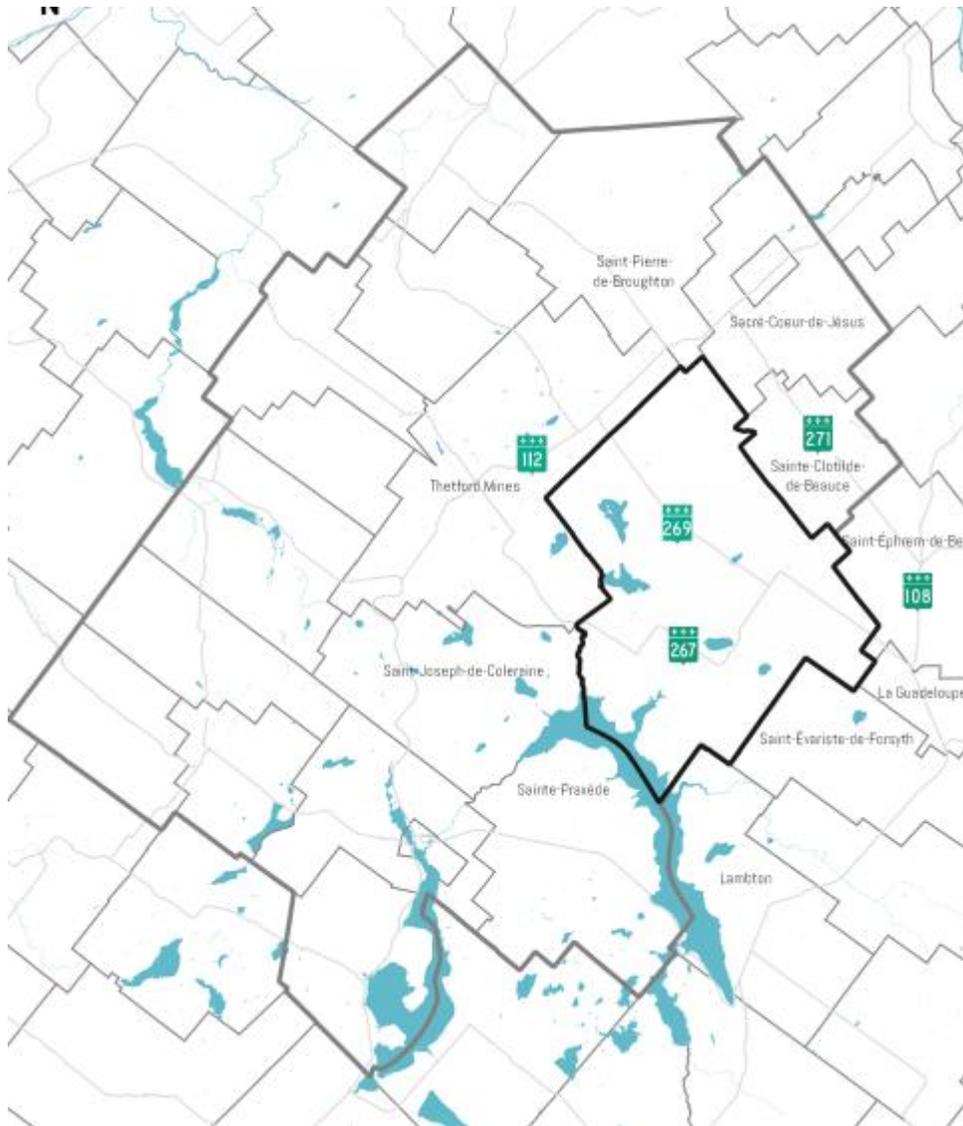
**CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE**

*—  
dans Les Appalaches*



# Bref portrait de la Municipalité

Origines, développement et particularités  
*comprendre où on va*

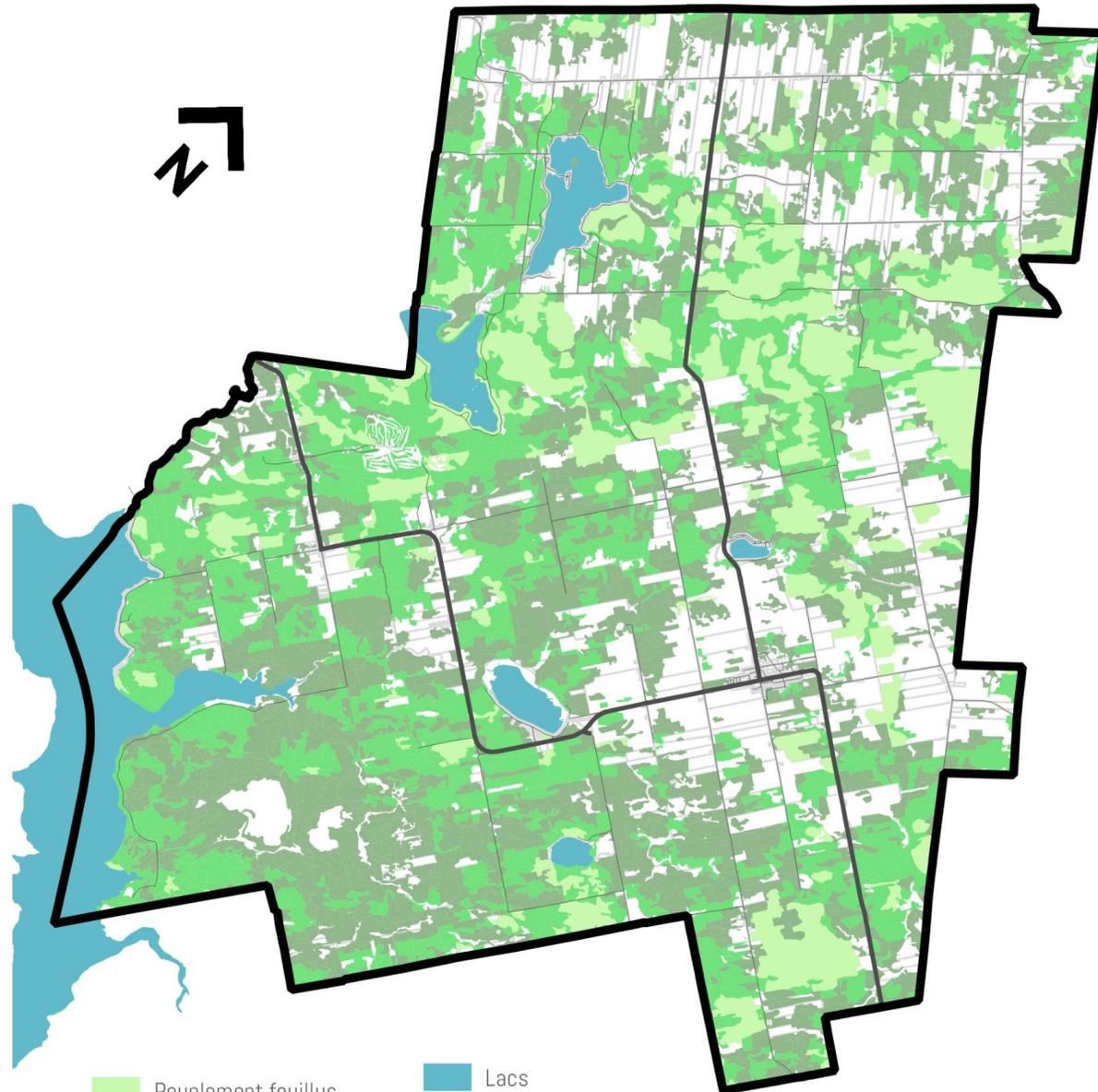


- ✓ Née à la suite d'un regroupement de trois municipalités en 2001
- ✓ Un large territoire qui s'étend sur 306 km<sup>2</sup>
- ✓ Quatre périmètres urbains distincts et bien organisés :
  - Sacré-Cœur-de-Marie,
  - Saint-Méthode
  - Saint-Daniel
  - Broughton Station (1/3)

**Adstock**  
MUNICIPALITÉ



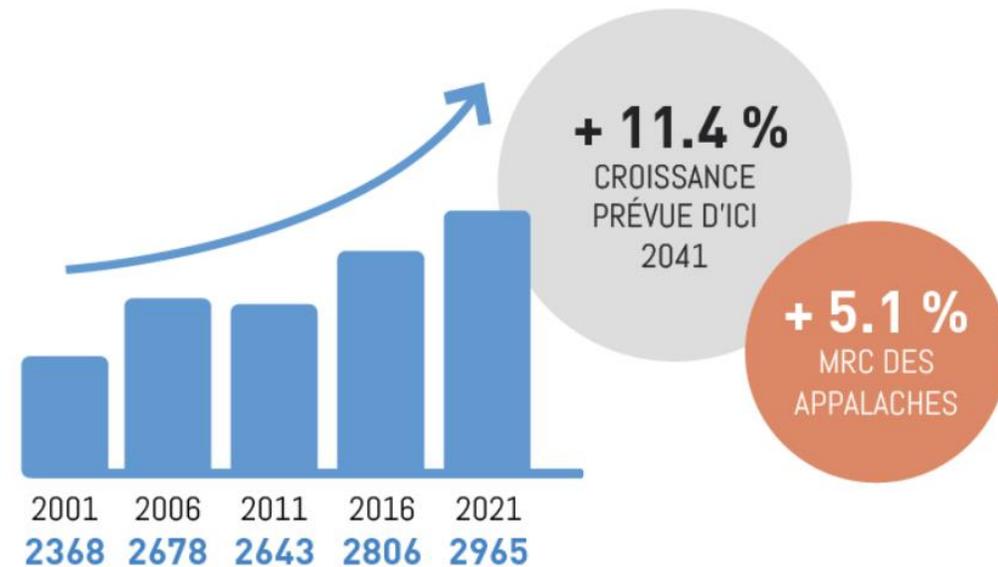
CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE  
dans Les Appalaches

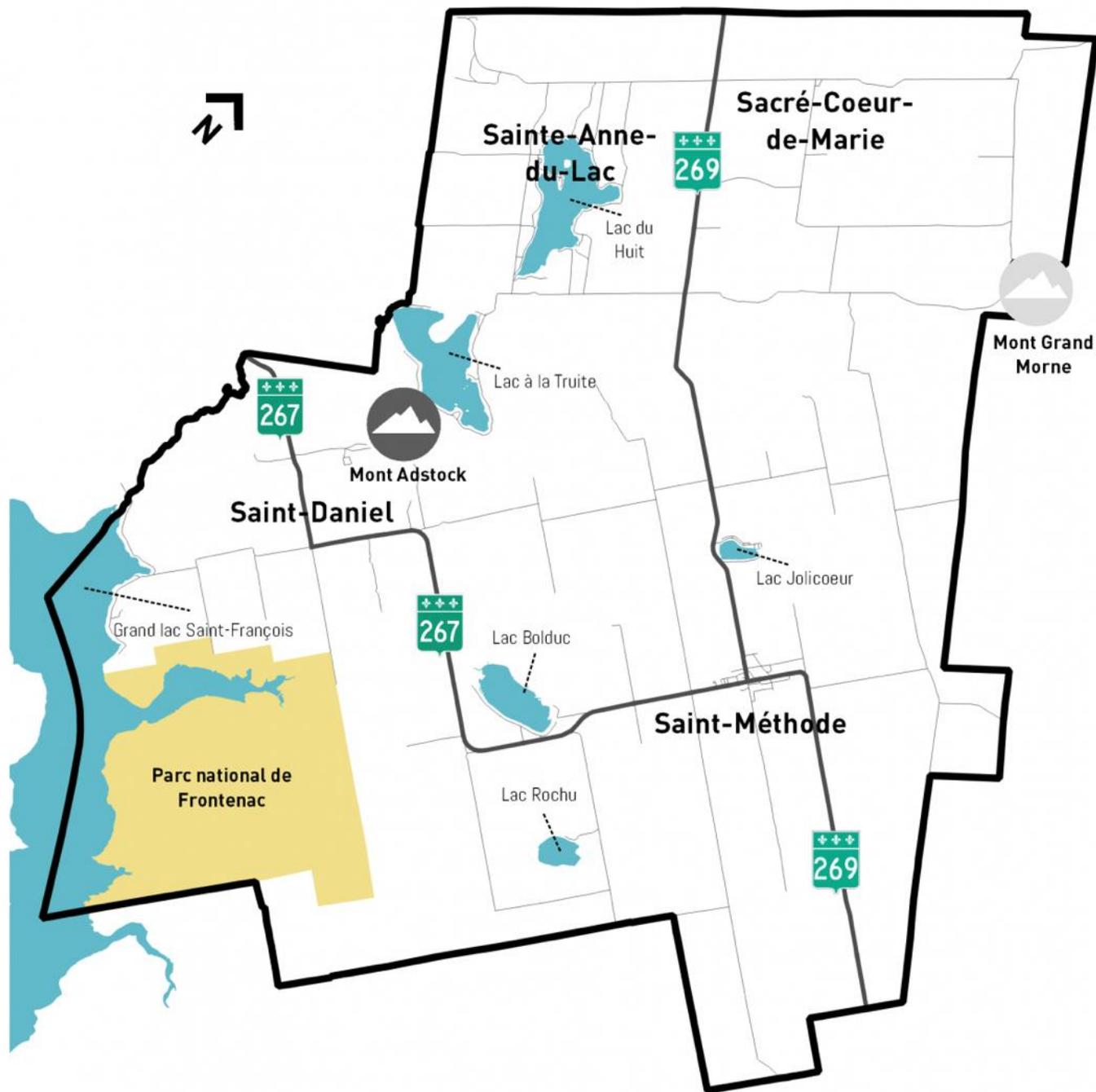


Peuplement feuillus  
 Peuplement mixte  
 Peuplement résineux  
 Lots

Lacs  
 Routes provinciales  
 Chemins municipaux  
 Limite municipale

- ✓ Un milieu agricole et un paysage forestier dynamique (80% du territoire)
- ✓ Un parc industriel et des services de proximité dans chaque secteur  
dont un fleuron,  
la Boulangerie St-Méthode
- ✓ Une population de 3102 habitants (en croissance de 25% depuis 2001)





✓ Six lacs et des communautés riveraines bien organisées :

Grand lac Saint-François (1/5)

Lac à la Truite

Lac du Huit

Lac Bolduc

Lac Jolicoeur

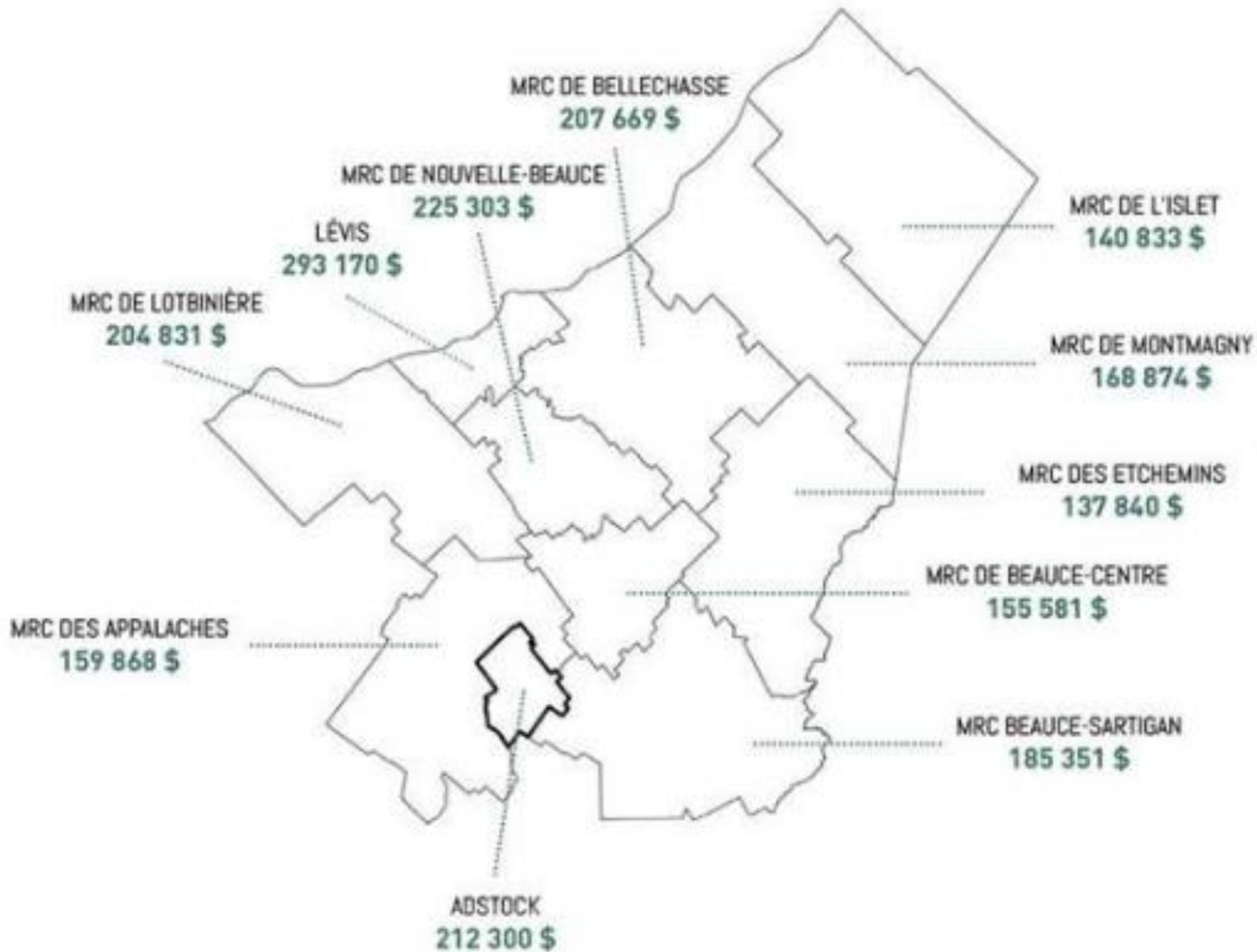
Lac Rochu

✓ Une panoplie d'attrait à portée extra régionale :

Station récréotouristique du mont Adstock

Mont Grand Morne

Parc national de Frontenac



- ✓ Un fort indice de vitalité économique (Q2 - 352<sup>e</sup>)
- ✓ Une évaluation foncière en forte croissance et au-dessus de la moyenne de Chaudière-Appalaches malgré son éloignement des grands axes routiers



**+ 51 %**  
RICHESSE FONCIÈRE  
DEPUIS 10 ANS

# Développement stratégique municipal axé sur les forces des différents secteurs *pour éviter les querelles de clochers*

*Raisons*

*Loin des voies de communication*

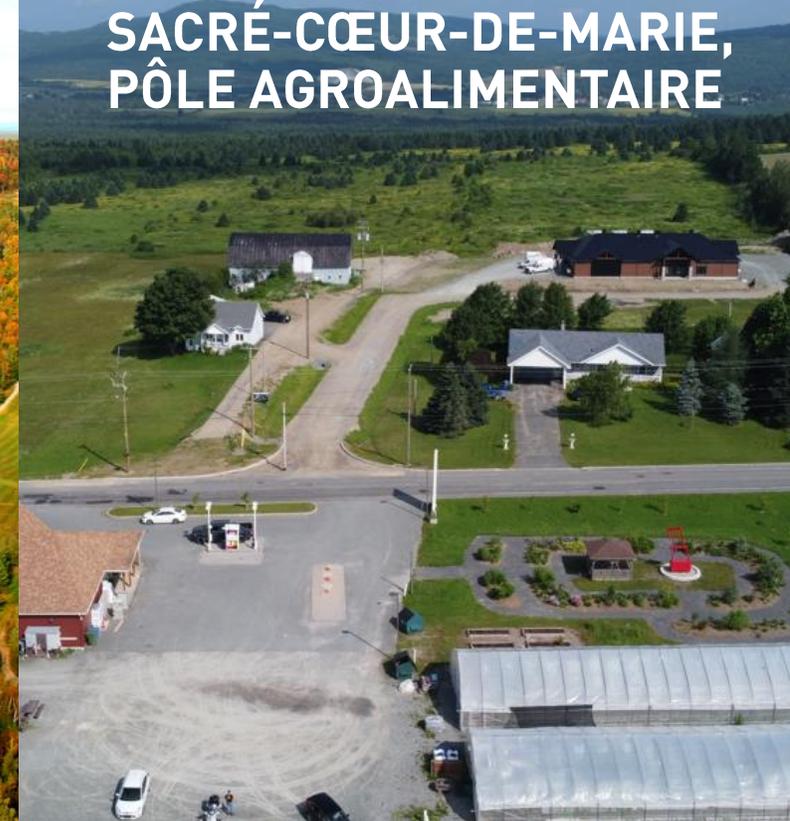
*Miser les forces pour se développer*

*Et le travail ensemble*

**SAINT-MÉTHODE,  
PÔLE INDUSTRIEL ET DE SERVICES**



**SAINT-DANIEL,  
PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE**



**SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE,  
PÔLE AGROALIMENTAIRE**



**COMMUNAUTÉS RIVERAINES,  
ACCENT ÉCOENVIRONNEMENT**



**MILIEU RURAL,  
PAYSAGE DYNAMIQUE**

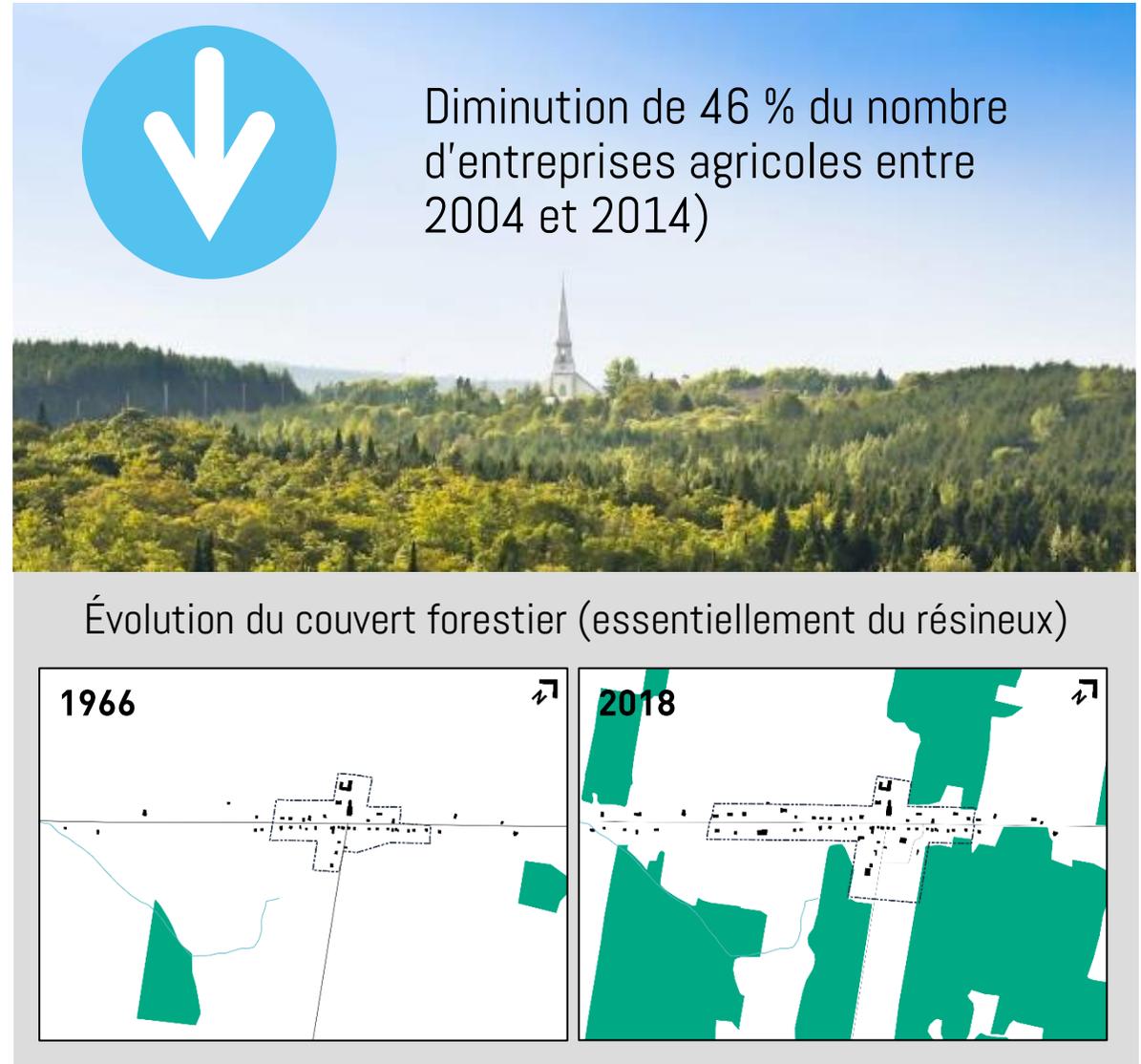


# Secteur Sacré-Cœur-de-Marie

état de situation : dévitalisation à renaissance

# Lente dévitalisation du village de Sacré-Cœur-de-Marie

- Premiers pionniers autour des années 1860; le milieu s'édifie autour des défricheurs;
- Milieu villageois intrinsèquement lié à l'activité agricole, autrefois ceinturé par plusieurs entreprises agricoles et champs en culture;
- Exode des campagnes s'accélère dans les années 1960;
- Transformation du paysage agricole en paysage forestier (reboisement des terres);
- **Entre 1998 et 2009, fermeture de tous les services et commerces de proximité;**
- Diminution de l'activité économique et exode des familles (proximité avec la ville);
- Peu d'investissements dans les infrastructures et désuétude des bâtiments;
- Fermeture potentielle de l'école;
- Entraîne une réflexion collective pour mettre fin à la dévitalisation et relancer l'attractivité du noyau villageois.



# La démarche de revitalisation

## Les initiatives citoyennes

2010

Création d'un sous-comité du Pacte rural et Comité de revalorisation du secteur (réflexion sur l'avenir du village, assemblée publique, sondage sur les besoins, premiers plans d'un nouveau centre communautaire);

2011

Fondation d'un OBNL (Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie) (multiples consultations, assemblée de fondation, étude de marché pour un dépanneur et station-service);

2011-13

Fondation de la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie et montage du plan d'affaires;

2014

Ouverture du dépanneur et de la station d'essence.



### Résultats pour la Coop de solidarité

- Un investissement de départ d'environ 260 000\$
- Une dette actuelle d'environ 30 000\$
- Un chiffre d'affaires de 1,2 millions \$
- Déficitaire au plan des opérations
- Soutien du milieu par des activités bénéfiques (environ 40 000 \$ / an)



## L'implication municipale

2013-  
14

Construction du Centre intergénérationnel (1,15 millions \$)  
(salle communautaire, station d'essence, dépanneur, gymnase et cuisine collective);

Adoption de diverses politiques et plans d'action :

- Politique de développement socio-économique et politique des familles et aînés;
- Plan d'action stratégique (développement du pôle agroalimentaire);
- Location d'une terre et prêt de terrain pour l'installation de serres et d'un bâtiment de service (réaliser certaines mesures du PDZA de la MRC)

2015-  
17

Acquisition d'une terre pour faire du développement avec le Comité de développement agroalimentaire de la MRC des Appalaches;

2019

2018-  
21

Achat et aménagement d'un terrain pour aménager un jardin collectif et une forêt nourricière.

### Résultats pour la municipalité/communauté : renaissance du secteur

- retour des services de proximité
- venue de nouveaux projets structurants  
attractivité et dynamisme renouvelés
- impacts positifs au niveau de l'évaluation foncière  
plus-value estimée à + de 15% après 10 ans et près de dix nouvelles constructions  
deux fois plus d'élèves à l'école primaire (90 actuellement)
- raffermissement du sentiment d'appartenance et de fierté



# Évolution du village 2007-2022





# Description du pôle agroalimentaire

# Fondements du pôle agroalimentaire

- *Planification stratégique, 2015;*
- L'agriculture joue un rôle central dans le développement socio-économique en préservant et consolidant les services de proximité;
- Promotion de l'agriculture urbaine et de l'activité agricole sans nuisance :
  - Fermes urbaines;
  - Fermes maraîchères;
  - Commerces et services liés à l'agriculture et à l'agrotourisme.
- Aménagement d'infrastructures agissant comme effet levier visant à former de nouveaux producteurs dans le but notamment de favoriser l'autosuffisance agroalimentaire;
- Proximité et accès direct à la terre à un faible coût (facteur de réussite qui facilite la pratique de l'agriculture dans un contexte économique difficile).

## Qu'entendons-nous par « pôle agroalimentaire » ?

Création d'un écosystème qui mise sur un développement axé sur le regroupement d'entreprises agricoles.

Ce regroupement vise ainsi à développer différentes compétences et aptitudes de par des expériences concrètes, pratiques et techniques.



# LE PÔLE AGROALIMENTAIRE

Un projet d'entrepreneuriat de style collectif pour le développement d'entreprises maraîchères :

- Deux serres à la disposition des incubés;
- Un bâtiment de service avec chambres réfrigérées et salle de conditionnement;
- Une terre-école de plus de 10 ha (des champs à louer, une maison pour loger les incubés, un bâtiment de ferme pour l'entreposage);
- Des infrastructures et des outils à la disposition des incubés;
- Un Centre visant à favoriser la transformation agroalimentaire répondant aux normes d'hygiène et de salubrité.



# Résumé des efforts déployés depuis 2014

- Mise en œuvre du PDZA de la MRC et du plan stratégique de la Municipalité;
- Location d'une terre pour la rendre biologique pendant 10 ans (20 000 \$);
- Acquisition d'une terre de 200 acres (avec bâtiments) pouvant servir de lieu de formation par la Municipalité pour le Comité de développement agroalimentaire (225 000 \$);
- Mise à la disposition d'un terrain municipal pour la construction de 2 serres à l'intérieur du village (50 000 \$);
- Construction du bâtiment de service (235 000 \$);
- Aménagement d'une place publique comptant une mini-forêt nourricière et un jardin collectif (10 000 \$);
- Construction du Centre de transformation agroalimentaire (2,3 millions \$);
- La Municipalité souhaite poursuivre ses investissements pour mettre en œuvre ce pôle avec la MRC.



**Adstock**  
MUNICIPALITÉ

**Développement de la zone agricole**

**Mise en place d'un incubateur agricole, secteur Sacré-Coeur-de-Marie**

- Location/achat de terres pour favoriser les cultures maraîchères et biologiques
- Construction de serres et autres dépendances
- Vente de produits locaux
- Partenariat avec la MRC des Appalaches et la SDE région de Thetford

**Mise en valeur des terres en friches et implantation de résidences en milieu agricole**

- Plan de développement de la zone agricole (PDZA de la MRC des Appalaches)
- Article 59 (LPTAA)

**Mise en valeur des cuisines collectives et communautaires**

## Investissement de près de 3 millions \$

pour soutenir et développer et diversifier l'activité agricole afin de maximiser les retombées économiques régionale et plus spécifiquement pour le milieu agricole.



Perspectives d'avenir  
persister et pérenniser

# Moyens de mise en œuvre, identifiés dans le futur plan d'urbanisme de la Municipalité

Refonte du plan d'urbanisme prévoit permettre le déploiement du pôle agroalimentaire (s'inscrit dans une vision à long terme).

Objectif	Moyen de mise en œuvre
Assurer la pérennité des activités agricoles dans une perspective de développement durable, notamment en développant le pôle agroalimentaire de Sacré-Cœur-de-Marie	Assurer une cohabitation harmonieuse des utilisations agricoles et non agricoles en zone agricole et à la frontière commune de la zone agricole et des secteurs bâtis
	Permettre une utilisation plus variée du sol par des usages complémentaires et compatibles avec l'agriculture dans les secteurs à moindre dynamisme et à moindre potentiel agricole
	Développer une stratégie de signalisation des attraits agrotouristiques
	Permettre l'agriculture urbaine dans les milieux villageois
	Réaliser une campagne de promotion de l'offre agricole présente sur le territoire
	Développer le pôle agroalimentaire de Sacré-Cœur-de-Marie
Renforcer l'attractivité des noyaux villageois	Utiliser l'agroalimentaire et en particulier l'Incubateur agroalimentaire des Appalaches comme levier de développement
	Élaborer un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur projeté à Sacré-Cœur-de-Marie

# Enjeux et opportunités

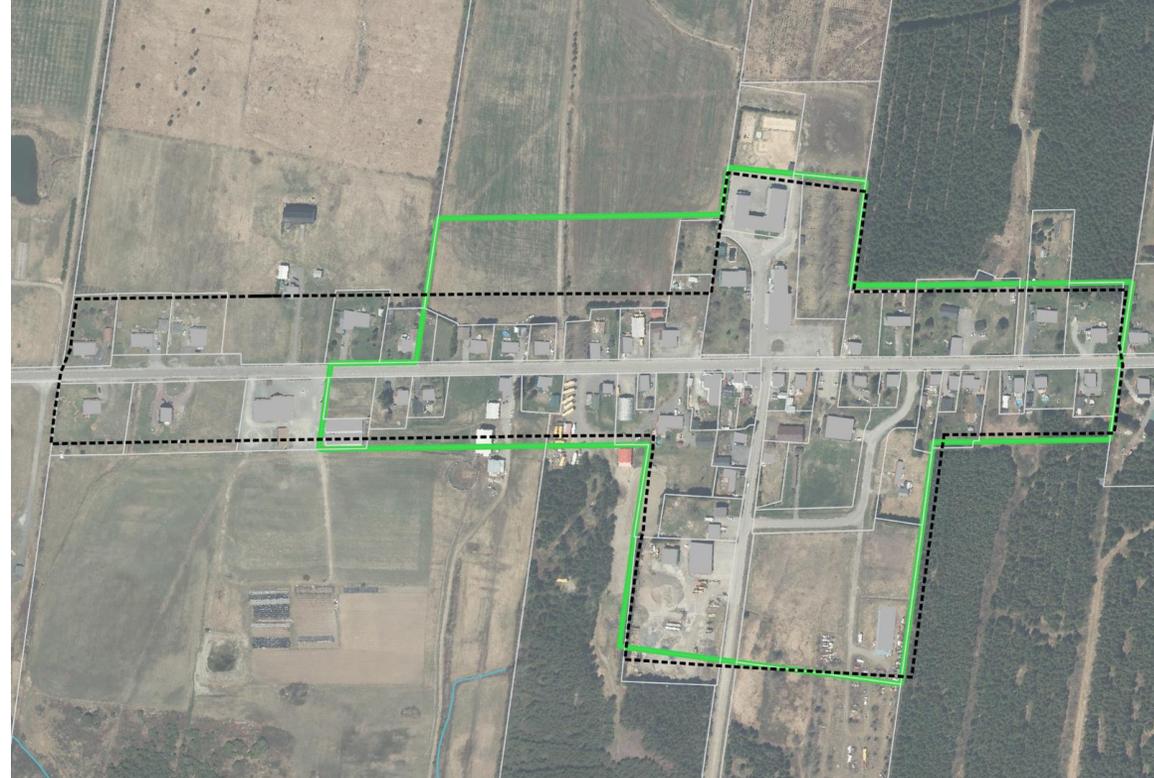
- Plus de terrains vacants dans le périmètre urbain destiné à accueillir du résidentiel
- Absence de logements pour les incubés

Pour augmenter le nombre d'entreprises agricoles, il faut être en mesure de les loger et être à proximité de leur lieu de travail.

- Volonté du gouvernement de développer l'autosuffisance alimentaire.

## Objectifs/cibles :

- Permettre l'implantation d'entreprises agricoles au profit de résidents/producteurs.
- Optimiser les ressources périphériques au pôle pour la mise en valeur de produits locaux (économie circulaire);
- Miser sur des start-up agricoles (relève agricole, repreneuriat).





# Facteurs de réussite

---

- ❑ Prise de conscience de la population (sensibilisation et action citoyenne)
- ❑ Implication du milieu (dynamisme et résilience)
- ❑ Volonté politique et choix budgétaires
  - Reconnaître que rien faire peut coûter plus cher
  - Évaluer les impacts des investissements sur le long terme (pas du court terme)
- ❑ Nécessité d'impliquer les partenaires
  - MRC, SADC, MRC, UPA, Desjardins, Fonds locaux et régionaux (FRR, TREMCA, ...)



CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE

dans Les Appalaches



418 422-2135



418 422-2134



[info@adstock.ca](mailto:info@adstock.ca)

---

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0

**ADSTOCK.CA**